



PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 30 NOVEMBRE 2024

Ordre du jour

Page

1.	Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2023 ...	2
2.	Présentation et approbation des rapports	2
	Rapport moral 2023/2024	2
	Rapport d'activités 2023/2024	5
	Rapport financier 2023/2024	7
	Rapport du vérificateur aux comptes	8
3.	Adoption du rapport financier	9
4.	Élection du vérificateur aux comptes	9
5.	Quitus aux administrateurs	9
6.	Adoption du budget prévisionnel 2024/2025	10
7.	Adoption de la cotisation 2025/2026	11
8.	Election des membres du Conseil d'Administration	12
9.	Projets pour 2024/2025	12
10.	Questions diverses	13

L'assemblée générale ordinaire
s'est tenue le samedi 30 novembre 2024 à 16h00,
salle des associations n°3-4 (Sauvageon-Mardelles), impasse de la Mairie à Brunoy.

48 adhérents représentaient 97 adhérents, sur un total de 538 adhérents.

Cette assemblée générale est dédiée à Dany Ebrard, membre d'honneur de Sport et Joie. Dany nous a quittés il y a à peine un an. Elle était à l'origine de Sport et Joie, avec sa sœur Geneviève. Elle a été animatrice pendant une quarantaine d'années puis membre du conseil d'administration. Sa disparition a laissé un vide immense au sein de notre association. Sa passion, son dévouement et son énergie ont été des piliers essentiels au développement de notre association. La gentillesse et la bienveillance de Dany seront à jamais gravées dans nos cœurs et dans l'histoire de Sport et Joie.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2023

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Présentation et approbation des rapports

Rapport moral 2023/2024

Message de bienvenue aux personnes présentes.

- Présentation des membres du Conseil d'Administration

- Présidente : Jane SILVERT
- Trésorière : Christine BOURGEOIS
- Secrétaire : Véronique CARLET
- Membres du conseil :
 - Catherine BITARD
 - Geneviève PILVERDIER
 - Pascale PLACE
 - Béatrice TAJAN
 - Luc MOREAU

Michèle ALLAL a donné sa démission en mai 2024.

- Assistance administrative et préparation à la comptabilité (nouveau contrat juin 2023), prestataire : Caroline CHAILLOUX

Permanence téléphonique (06 73 79 01 31) de 10h à 17h excepté le week-end et les vacances scolaires

- Présentation des membres de l'équipe d'animation

- Atidel
- Christine
- Chrystèle
- Joëlle
- Marjorie

- Nathalie
 - Rose-Marie
 - Sandrine D.
 - Sandrine L. (embauchée en septembre 2024)
- Soit 9 animatrices

Remerciements pour leur présence :

- Mairie (Marie Hélène EUVRARD adjointe au maire et adhérente à Sport et Joie)
- CODEP (Michèle BEMILLI présidente excusée)
- Membre d'honneur Jean-Paul EBRARD (excusé)

Le but de notre association est la pratique de la gymnastique

Sport et Joie est affiliée à la Fédération Française d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire, issue d'un mouvement né à la fin du 19^{ème} siècle, constituée aujourd'hui de près de 4 600 clubs (dont 57 en Essonne), 6 500 animateurs, 15 500 dirigeants et de 407 000 pratiquants. Depuis près de 30 ans la FFEPGV s'est engagée dans 2 actions complémentaires : le Sport-santé et le Sport Bien-être. La FFEPGV est la 1^{ère} fédération sportive non compétitive.

Avantages de l'affiliation FFEPGV : assurance, réduction fiscale, réduction chez les partenaires.

Au niveau départemental, nous sommes en étroite relation avec le CODEP 91 (Comité Départemental de l'Essonne) qui apporte un soutien technique et juridique très apprécié.

- Les effectifs de Sport et Joie

En juin 2024, Sport et Joie comptait 462 adhérents (406 en juin 2023). Aujourd'hui 538 adhérents (*présentation de la courbe des effectifs et de la pyramide de la répartition par sexe et par tranche d'âge des adhérents*).

Mise en place des cours d'essai pendant les 3 premières semaines de la saison.

- La vie de l'association

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois au cours de la saison entre septembre 2023 et juin 2024.

Les animatrices ont été conviées à la réunion de mars 2024 (4 sont venues).

Une assemblée générale ordinaire s'est tenue le 2 décembre 2023.

Sport et Joie était présente à l'assemblée générale du CODEP le 25 novembre 2023.

Sport et Joie a participé au Forum des Associations qui a eu lieu le dimanche 10 septembre 2023.

Rencontre avec le CODEP à Brunoy le 26 janvier 2024.

Réunion d'information le 16 mars 2024 à Mennecy sur le thème « médecine du travail ».

Réunion de secteur le vendredi 26 avril 2024 – Objectif : favoriser l'échange entre les clubs d'un même secteur et le CODEP ainsi qu'un apport des informations sur la gestion du club.

Participation des membres du CA aux webinaires organisés par le COREG ou le département sur les thématiques suivantes :

- Les subventions
- La FFEPGV : présentation des valeurs fédérales, des orientations futures et de la place de la FFEPGV en 2024
- L'assurance fédérale.

Le logiciel BasiCompta®, adapté à tous les secteurs associatifs a été adopté par le CA (adhésion de 30€/an).

Les trousseaux à pharmacie sont vérifiées et complétées par une couverture de survie notamment. Elles sont dans le placard de chaque gymnase, ainsi qu'un formulaire de déclaration d'accident.

Le projet associatif 2023-2024 (document demandé dans le cadre des dossiers de demande de subvention) est rédigé et sera mis à jour chaque année. Ce document permet d'expliquer ce que l'association va faire, pourquoi elle veut le faire et avec qui et comment elle va le faire.

- La communication

La communication se fait principalement par courriels. Les adhérents n'ayant pas d'adresse mail sont prévenus par courrier ou par téléphone.

Cela présente 2 avantages :

- 1) Les adhérents reçoivent régulièrement les informations concernant les activités de prolongement organisées tout au long de la saison : cycles, stages et sorties. L'affichage dans les gymnases est cependant conservé.
- 2) En cas d'annulation d'un cours, due à un problème de salle ou d'effectif, il est possible de prévenir les adhérents.

Toutes les informations peuvent être retrouvées sur notre site (www.sport-et-joie-brunoy.fr) et sur notre page Facebook ([Sport et Joie Brunoy](#)). Ces deux moyens de communication sont régulièrement mis à jour.

Le dépliant (avec le planning des différents cours et toutes les informations utiles pour les inscriptions) a été envoyé par courriel. Les inscriptions sont réalisées par internet, à l'aide du site Helloasso.

Communication dans le journal de Brunoy « Un mois en ville », comme chaque année plusieurs articles sont envoyés au service communication de la mairie.

Reportage de la mairie de Brunoy :

Le service communication de la mairie, est intervenu lors de nos cours les 11 et 14 mars 2024 pour des captations d'images. La journaliste a également interviewé 4 adhérents et une animatrice (Atidel). L'objectif de la mairie est de valoriser et faire connaître toute l'offre d'activités sportives. La vidéo a été diffusée sur YouTube et sur les réseaux de la ville.

Prescriforme : Sport et Joie est inscrite sur la plateforme destinée avant tout aux médecins et permettant la prescription d'activité physique sur ordonnance.

- La vie des animatrices

Distribution sécurisée des bulletins de paie (solution Paga Bulletin de Paie de la société LUCCA) pour une dépense annuelle de 153 euros TTC (127 euros HT).

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels : la version du 29 décembre 2023 est validée par le CA. L'ASTE et les animatrices sont informées que le document est à leur disposition sur demande. Ce document identifie les risques auxquels les salariés peuvent être exposés et liste les mesures mises en place par l'employeur pour en limiter les conséquences.

Formation : chaque année le CODEP et le COREG proposent aux animatrices des stages de formation continue (+ de 50 formations disponibles).

Au cours de l'année 2023/2024, Sport et Joie a validé les demandes de formation de Nathalie et Sandrine D, module 2 de yoga. Pour des raisons de santé Nathalie n'a pas pu suivre cette formation.

Christine, Chrystèle et Atidel ont participé au « Stage de Rentrée 2023-2024 », le dimanche 24 septembre 2023, organisé par le CODEP.

6 animatrices et 4 membres du CA ont participé au stage « gestes de 1er secours » animé par Agnès Rubat-Ciagnus le samedi 6 avril

Mise à jour des connaissances sur : la protection du témoin et de la victime, l'examen de la victime, l'alerte et le secours à la personne en attendant l'arrivée des services de secours.

Exercices pratiques avec la mise en PLS (Position latérale de sécurité) et l'utilisation du défibrillateur automatisé externe (DAE). Les gestes qui sauvent sont importants pour intervenir auprès des adhérents ou dans la vie courante.

Stagiaire CQP ALS (certificat de qualification professionnelle – animateur de loisir sportif) : Sport et Joie a été structure d'accueil pour Ingrid LAMY (tutrices : Christine S, accompagnée d'Atidel) dans le cadre de sa formation d'animatrice sportive - convention signée avec la Fédération Sport pour Tous. Elle a passé l'examen avec succès.

Arrêt maladie de Nathalie : du 8 décembre 2023 au 16 septembre 2024.

Remplacée par Rose Marie et Anna COLIN (prestataire) que nous remercions.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport moral 2023/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport d'activités 2023/2024

Les salles que nous utilisons sont mises à notre disposition à titre gratuit par la municipalité de Brunoy que nous remercions vivement.

- 27 cours ont été proposés par semaine comprenant différentes disciplines, dispensées dans les deux gymnases Gounot et Coubertin, à savoir :
Gym Sénior, Gym d'étirement, Pilates, Stretching postural®, Yoga, Body zen, Zumba®, Gym d'étirement/Pilates, Gym Form', Gym Tonic', Renforcement musculaire/cardio training, et Marche nordique (en plein air).
- Cycles : Fit ball, Atelier équilibre, Danse en lignes, Qi Gong, Sophrologie, Steps.

- Activités complémentaires

La majorité des activités complémentaires sont organisées par les animatrices que nous remercions.

Sorties pédestres (en ½ journée, en journée ou soirée) (Christine)

- Jeudi 12 octobre 2023 : les rives de l'Yerres de Brunoy à Boussy St Antoine (10 km)
- Jeudi 30 novembre 2023 : PR le long du Réveillon au départ du parking des 2 rivières à Yerres vers l'étang de Villecresnes puis TGVal et allée royale en forêt de la Grange. Retour par le bord du Réveillon. (10,5km)
- Jeudi 14 décembre 2023 : rando de Noël à Paris - De Montmartre à Châtelet (9km) - Repas à la pizzeria WAWA
- Jeudi 25 janvier 2024 : PR au départ de Brie-cte-Robert vers le pont des Romains, retour par Grégy-sur-Yerres (9,5 km)
- Jeudi 14 mars : : Epinay, Boussy, Varennes-Jarcy (12,5km)

- Jeudi 25 avril (journée) : Traversée de Paris du parc de la Villette au parc de Bercy (20 km)
- Samedi 15 juin : Visite guidée des passages couverts de Paris entre Port Royal et les Grands Boulevards (7 km)

Cycles

- Le lundi de 9h55 à 10h55 au gymnase Gounot
Fit'Ball (Atidel)
du 25 septembre 2023 au 16 octobre inclus
du 8 janvier 2024 au 5 février inclus
Atelier équilibre (Atidel) du 10 novembre 2023 au 8 décembre inclus
- Le jeudi de 18h00 à 19h00 au gymnase Coubertin
Danses en ligne, différents styles de danse (Christine) du 29 février au 4 avril inclus
- Le vendredi de 10h35 à 11h35 au gymnase Coubertin
Qi Gong (Sandrine L.) du 18 janvier 2024 au 8 février inclus et le 29 février
Steps (Sandrine P.) du 10 novembre 2023 au 8 décembre inclus et le 22 décembre
Sophrologie (A. Delfaut) du 1er mars 2024 au 5 avril inclus

Bowling

- Jeudi 1er février 2024 après midi : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson.
- Vendredi 1er mars 2024 soirée : 1 partie de bowling + Restaurant Wok Asie

Stages

- Gestes 1ers secours : Samedi 6 avril 2024 - salle des Godeaux (réservé en priorité aux animatrices)
- Stage découverte de l'aviron sur la Seine : Jeudi 13 juin à Draveil

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport d'activités 2023/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Rapport financier 2023/2024

COMPTE DE RESULTAT du 01/09/2023 au 31/08/2024

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	744,95 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 048,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	744,95 €	Prestation de services	1 048,00 €
62 - Autres services extérieurs	16 334,83 €	74- Subventions d'exploitation	6 090,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	14 780,17 €	Etat: ANS, ARS, ...	1 500,00 €
Publicité, publication	394,50 €	Département(s)	2 590,00 €
Déplacements, missions	508,53 €	Commune(s)	2 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	585,97 €	75 - Autres produits de gestion courante	69 155,00 €
Services bancaires, autres	65,66 €	Dont cotisations	69 155,00 €
63 - Impôts et taxes	455,43 €		
Impôts et taxes sur rémunération	443,44 €	76 - Produits financiers	2 339,14 €
Autres impôts et taxes	11,99 €		
64- Charges de personnel	51 016,96 €	77 - Produits exceptionnels	1 637,42 €
Rémunération des personnels	28 255,56 €		
Charges sociales	22 761,40 €	79 - Transfert de charges	14 500,00 €
65- Autres charges de gestion courante	14 990,22 €		
67- Charges exceptionnelles	2 238,50 €		
TOTAL DES CHARGES	85 780,89 €	TOTAL DES PRODUITS	94 769,56 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	26 245,62 €	87 - Contributions volontaires en nature	26 245,62 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 845,62 €	Prestations en nature	4 845,62 €
Personnel bénévole	21 400,00 €	Bénévolat	21 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	112 026,51 €	TOTAL DES PRODUITS	121 015,18 €

Résultat : 8 988,67 €

BILAN au 31/08/2024

Actif	31/08/2024
Compte courant	2 563,46 €
Livret	123 298,65 €
Total actif	125 862,11 €

Passif	31/08/2024
Réserves	113 298,44 €
Excédent 2023/24	8 988,67 €
Total fonds propres	122 287,11 €
Dette Agence Nationale du Sport (PSF 2021 non utilisé)	635,00 €
Dettes Fiscales et Sociales (cotisations URSSAF juil et août 2024)	2 940,00 €
Total passif	125 862,11 €

Concernant les charges, on constate que :

- Les frais de personnel sont les charges les plus importantes.
(À noter que les animatrices ont été augmentées de 4% au 1/01/2024.)
- Les honoraires ont augmenté car nous avons maintenant recours à un prestataire de service pour la préparation à la comptabilité, en l'occurrence Caroline CHAILLOUX.

Concernant les produits :

- Les ressources les plus importantes sont les cotisations des adhérents. Elles sont en nette augmentation.
(La part des licences reversée à la Fédération apparaît dans la rubrique « transfert de charges »)
- Le montant total des subventions a également bien augmenté. En plus de celle de la mairie de Brunoy et de celle du département, nous avons obtenu 2 autres subventions : le fonds de transition départemental et le PSF 2023.

La saison 2023-2024 se solde donc par un excédent de 8 988 euros.

Cela s'explique principalement par l'augmentation du nombre d'adhérents (462 adhérents au final, contre 434 prévus au budget) et par les subventions obtenues en plus.

Il est proposé d'affecter provisoirement cette somme aux réserves, avant de l'utiliser pour les adhérents au cours de la saison 2024-2025. Ce sera une surprise...

Rapport du vérificateur aux comptes

Mme Gisèle HURSTEL, par suite du mandat qui lui a été confié, a procédé à la vérification des comptes pour l'exercice 2023/2024. Elle estime que la tenue et la vérification des comptes ont été facilitées par l'adoption du logiciel BasiCompta. Sur la base de ses vérifications, Mme Gisèle HURSTEL certifie que les comptes de l'association qui lui ont été présentés sont conformes.

3. Adoption du rapport financier

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le rapport financier 2023/2024 est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Vote de l'attribution de l'excédent en réserve

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

L'excédent de 8 988,67 euros est attribué en réserve à l'unanimité des membres présents ou représentés.

4. Élection du vérificateur aux comptes

Mme Gisèle HURSTEL est remerciée pour tout le travail accompli. Après de nombreuses années en tant que vérificatrice aux comptes, Madame Gisèle HURSTEL souhaite passer la main.

Quel est le rôle du vérificateur aux comptes ?

Ayant quelques compétences en comptabilité et bénévole, il assure aux adhérents qu'il n'a pas relevé d'irrégularité dans les comptes de l'association. En aucun cas, il ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission, qu'il certifiera dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.

En l'absence de candidat dans la salle, il est décidé de lancer un appel à candidature par mail auprès des adhérents.

Dans le cas où personne ne se présenterait comme vérificateur aux comptes, Mme Gisèle HURSTEL renouvelerait sa candidature pour une saison.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Madame Gisèle HURSTEL est élue à l'unanimité des membres présents ou représentés si personne d'autre ne se présente.

5. Quitus aux administrateurs

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Quitus est donné aux administrateurs pour leur gestion 2023/2024 à l'unanimité des membres présents ou représentés.

6. Adoption du budget prévisionnel 2024/2025

BUDGET du 01/09/2024 au 31/08/2025

Charges	Montants	Produits	Montants
60-Achat	1 500,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	920,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	1 500,00 €	Prestation de services	920,00 €
62 - Autres services extérieurs	25 531,00 €	74- Subventions d'exploitation	700,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 304,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	0,00 €
Publicité, publication	9 292,00 €	Département(s)	0,00 €
Déplacements, missions	2 280,00 €	Commune(s)	700,00 €
Frais postaux et de télécommunications	590,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	87 050,00 €
Services bancaires, autres	65,00 €	Dont cotisations	87 050,00 €
63 - Impôts et taxes	465,00 €		
Impôts et taxes sur rémunération	450,00 €	76 - Produits financiers	2 300,00 €
Autres impôts et taxes	15,00 €		
64- Charges de personnel	60 500,00 €	79 - Transfert de charges	17 035,00 €
Rémunération des personnels	33 600,00 €		
Charges sociales	26 900,00 €		
65- Autres charges de gestion courante	17 727,50 €		
TOTAL DES CHARGES	105 723,50 €	TOTAL DES PRODUITS	108 005,00 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	26 245,62 €	87 - Contributions volontaires en nature	26 245,62 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	4 845,62 €	Prestations en nature	4 845,62 €
Personnel bénévole	21 400,00 €	Bénévolat	21 400,00 €
TOTAL DES CHARGES	131 969,12 €	TOTAL DES PRODUITS	134 250,62 €

Résultat : 2 281,50 €

Le budget 2024/2025 a été établi sur la base du compte de résultat 2023/2024.

Au niveau des Charges, ont été budgétés :

- Une augmentation des charges de personnel due à la création de 4 nouveaux cours en septembre 2024 et à l'embauche d'une nouvelle animatrice.
- L'achat de matériel pour remplacer ou compléter celui existant.
- L'achat d'objets pour les adhérents (gourdes pour l'AG par ex.)
- Des frais de restauration (traiteur pour l'AG)

Les autres charges restent similaires.

Au niveau des Produits, on note :

- Une augmentation importante du montant des cotisations (et par conséquent du montant des licences indiqué en « transfert de charges ») : le budget a été calculé sur 550 adhérents. Actuellement on a 538 adhérents.
- Une diminution importante de montant des subventions : seule une subvention à la mairie a été demandée. Ce qui est cohérent avec le fait d'avoir eu un excédent important à l'exercice précédent.

Le budget prévisionnel se solde par un excédent de 2 281 euros.

On pourra envisager d'acheter plus de matériel en cours d'année par exemple...

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

Le budget prévisionnel 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Adoption de la cotisation 2025/2026

Le conseil d'administration propose une cotisation 2025/2026 à 175 euros (pour 2 cours par semaine), soit une diminution de 10 euros.

Le cours supplémentaire reste à 20 euros et les cycles à 2 euros la séance (soit 12 euros le cycle de 6 semaines). Les sorties pédestres restent gratuites.

RESULTAT DES VOTES :

POUR	97
------	----

CONTRE	0
--------	---

ABSTENTION	0
------------	---

La cotisation 2025/2026 est adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

8. Election des membres du Conseil d'Administration

Pour rappel, l'article 13 de nos nouveaux statuts stipule :

« L'association est dirigée par un Conseil d'Administration de 9 membres élus pour 3 ans par l'Assemblée Générale. Les membres sont renouvelables par tiers chaque année avec possibilité de se représenter. »

Pour être éligible, il faut être membre de l'association depuis au moins un an, être majeur(e) et à jour de ses cotisations.

Le poste principal est celui de président, le poste de trésorier est également important car il gère la paye des animatrices. Les autres membres du Conseil s'occupent du matériel (inventaire, commande), des dossiers des animateurs (formation, santé, mutuelle, carte professionnelle...), des inscriptions, rédactions des PV de réunions, des relations avec la mairie, etc..

Il s'agit d'un travail d'équipe. Les membres se réunissent 6 fois par an et échangent tout au long de l'année par courriels et par WhatsApp.

Caroline, la secrétaire administrative, est « la porte d'entrée » de Sport et Joie. Ce poste est stratégique pour les relations avec les adhérents.

Membres sortants cette année : Christine Bourgeois, Jane Silvert, Luc Moreau (ne se représente pas)

Un membre a démissionné en cours de mandat pour raisons personnelles.

Un appel à candidature, pour 2 membres, a été lancé par mail à l'ensemble des adhérents avec la convocation à l'assemblée générale.

Une personne se présente, Margret Tschumperlé. Elle est adhérente depuis 1990 et a déjà été membre du conseil d'administration pendant 6 ans.

Aucun autre candidat ne se présente pendant l'assemblée générale.

Le vote a lieu à bulletin secret.

RESULTAT DES VOTES :

Christine Bourgeois	POUR	97	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Jane Silvert	POUR	97	CONTRE	0	ABSTENTION	0
Margret Tschumperlé	POUR	97	CONTRE	0	ABSTENTION	0

Mesdames Christine Bourgeois, Jane Silvert et Margret Tschumperlé sont élues au conseil d'administration à l'unanimité des membres présents ou représentés.

9. Projets pour 2024/2025

- Sorties pédestres (Christine)

Jeudi 10 octobre 2024 (photos) : Bords de l'Yerres, Parc Caillebotte, Bois de la Grange (10km)

Jeudi 14 novembre 2024 (photos) : TGVal entre Yerres et Mandres les Roses (10km)

Rando de Noël à Paris : mardi 10 décembre 2024 (soirée) : De Montmartre à Châtelet 9km - Repas à la pizzeria WAWA (facultatif) 30 euros/pers (antipasti, pizza à volonté et desserts)

- Cycles (12 inscrits minimum)

Gounot :

Sophrologie (Ingrid Lamy) : 6 séances du mardi 5 novembre au mardi 10 décembre 2024

Coubertin jeudi 18h-19h :

Do in (automassage, shiatsu) (Cathy Micco) - 5 séances du jeudi 9 janvier au jeudi 6 février 2025

Gestes Premiers secours (Agnès Rubat-Ciagnus) – 6 séances du jeudi 6 mars au 10 avril inclus 2025

Danses en ligne (Christine S.) : 6 séances du jeudi 15 mai au 26 juin 2025

- Sorties bowling à Boussy St Antoine

Jeudi 23 janvier 2025 après-midi : 2 parties de bowling + 1 part de gâteau + 1 boisson (10 euros)

Vendredi 7 février 2025 : 2 parties de bowling (6 euros) + Restaurant Wok Asie en option

10. Questions diverses

Les remarques et les questions suivantes ont été formulées par les adhérents :

- Facturation des cycles aux adhérents : souhait que les cycles redeviennent gratuits.
=> Réponse : les cycles sont devenus payants pour inciter les personnes inscrites à venir effectivement aux cycles. Quand les cycles étaient gratuits, il y avait beaucoup d'absentéisme. Sport et Joie ne reviendra donc pas sur sa décision de rendre les cycles payants.
- Cours surchargés : les adhérents sont très nombreux dans certains cours.
=> Réponse : le conseil d'administration va réfléchir à la diminution du nombre maximum d'adhérents par cours. Cette remarque est régulièrement formulée par d'autres adhérents et certaines animatrices qui pourraient ainsi mieux corriger les postures des adhérents.
- Problème de parking à Gounot le lundi matin : demande d'autorisation à la mairie pour stationner sur le terrain de basket à côté du gymnase, tout comme l'année dernière.
=> Réponse de Mme Euvrard (adjointe au maire) : la question va être étudiée par les adjoints au maire et une réponse sera apportée à Sport et Joie.

Idem pour le stationnement à proximité du gymnase Coubertin dont le parking n'est pas accessible dans la journée et peu de place dans les rues.

- Sortie culturelle à Paris : souhait de renouveler les sorties avec conférencier à Paris.
=> Réponse : la demande sera étudiée par le conseil d'administration sur proposition des animatrices.
- Organisation de week-ends : souhait que Sport et Joie organise des week-ends comme par le passé. Ambiance très bonne dans les cours au retour.
=> Réponse : l'organisation est complexe à mettre en place. La demande sera étudiée par le conseil d'administration.
- Utilisation du matériel dans les cours : souhait d'utiliser plus souvent du matériel, notamment les fitsticks
=> Réponse : cette demande sera transmise aux animatrices.

Au nom du conseil d'administration, Jane SILVERT remercie :

- Caroline pour son travail et lui remet une boîte de chocolat,
- Marie-Odile BUSSON et Lionel SILVERT pour leur aide à l'organisation de l'assemblée aujourd'hui.

Tombola

Un tirage au sort a lieu, chaque adhérent ayant pris un numéro à son arrivée :

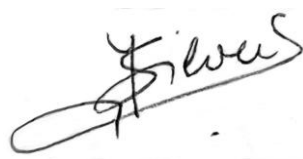
- Catherine B. gagne une cotisation 2025/2026
- Marie-Thérèse C. gagne une cotisation 2025/2026
- Brigitte F. gagne un bon restaurant (70 euros) pour 2 personnes au restaurant Plaisir et Partage
- Adelino O. gagne une carte cinéma Paradiso Yerres ou Cyrano Montgeron (52 euros)
- Philippe E. gagne un panier garni du traiteur La Trattoria Madame (32 euros)
- Martine M. gagne un bon librairie Du vol dans les plumes (30 euros)
- Jean-Paul J. gagne un bon vêtement magasin Couleur du temps (20 euros)

LA SEANCE EST LEVEE A 17H55

Puis Jane SILVERT invite les adhérents à se réunir autour d'une collation salée/sucrée (préparée par le chef du restaurant « Plaisir et partage » à Brunoy).

Fait à Brunoy, le 4 décembre 2024

Jane SILVERT, la présidente

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J Silvert', written over a horizontal line.